

Jeudi 9 novembre 2006

Déchets nucléaires : une gestion sidérante, la preuve par Soulaines (Aube)

- une loi "déchets nucléaires" illégitime a été votée cet été (*cf communiqué du 15 juin de la Coordination nationale*) / les parlementaires présents pour débattre d'une loi aussi grave étaient si peu nombreux qu'ils représentaient à peine 3% des députés-sénateurs !
- une loi qui programme la contamination du sous-sol par enfouissement des pires déchets radioactifs
- et bien d'autres types de déchets nucléaires attendent depuis des décennies une solution... impossible > qui va recevoir ces futures poubelles à tritium, à graphite, à radium... ?

ANDRA-Soulaines (Aube) : LES SURPRISES DE LA PREMIERE ETUDE INDEPENDANTE

désormais en ligne sur www.burestop dès page d'accueil

- Aboutissement d'une longue procédure
- Andra et ministère n'ayant jamais répondu de manière sérieuse aux questionnements, demande de financement d'une étude indépendante a été formulée voici quelques années au Conseil Régional de Champagne-Ardenne > 2 refus
- Nouvelle demande au même Conseil Régional suite au changement de majorité > acceptation de financer à 100 %, soit près de 5000 euros
- Malgré toutes les publicités sur sa transparence, Andra a fait payer au Cedra plus de 600 euros pour fournir un exemplaire du dossier de l'enquête publique, dossiers destinés à la poubelle puisque enquête close à cette époque.

Les enseignements les plus importants de cette étude, réalisée par la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) :

- Une malhonnêteté inacceptable : à la fin des années 1980, afin de faire accepter son projet de dépôt nucléaire aux populations et aux élus locaux de la région de Soulaines, Andra affirmait qu'il n'y aurait pas de rejets radioactifs, donc pas d'autorisation à demander > on sait à présent QUE DES L'OUVERTURE du Centre Andra, et ça ne cesse depuis, les rejets radioactifs dans l'atmosphère sont réguliers, de même que dans les eaux...

- Un contenu des plus flous : l'inventaire des éléments stockés à Andra-Soulaines (et leur volume) n'est manifestement pas complet > si l'on ne sait ce que contient exactement ce dépôt, comment calculer son véritable impact sanitaire sur les populations (et les employés du site) ? De plus, l'arrêté d'autorisation de rejet, validé tout récemment par l'Etat (!) fait l'impasse sur un certain nombre de contrôles pourtant nécessaires pour un tel site...

- L'impact sanitaire sur les populations : s'il est à présent très clair que le Centre émet des rejets radioactifs, un certain nombre de "principes" qui limiteraient les rejets (et donc les risques sanitaires) ne sont pas appliqués. De plus les calculs "de dose" posent questions, d'autant que les transports routiers de ces déchets vers le site (100 % par la route) ne sont pas pris en compte alors qu'ils émettent eux aussi des rayonnements...

CONCLUSIONS :

- au vu de ces premières découvertes, le dossier Andra-Soulaines mérite d'être approfondi ; la région Champagne-Ardenne a donné un premier accord de financement, tant pour une analyse plus poussée des documents que pour une campagne d'analyse d'échantillons sur le terrain > le CEDRA 52 va prochainement adresser à la région un courrier en ce sens, chiffré
- confiance : au vu des révélations issues de ce rapport, de nombreuses questions se posent sur la santé des populations riveraines de Soulaines mais également sur ce qu'il faut penser de la gestion, dans sa globalité, de tous les déchets issus du nucléaire ; gestion par l'exploitant ANDRA ainsi que par les pouvoirs publics
- Bure : comment croire les promesses lénifiantes, "laboratoire", "réversibilité", "étanchéité du site d'enfouissement"...

Contacts :

CEDRA 52 : 06 66 95 97 77 - 06 81 31 17 36

CRIIRAD (Bruno CHAREYRON, ingénieur en physique nucléaire, responsable de l'étude) : 04 75 41 82 50

Dans le but de parvenir à une décision politique de gestion saine, c'est-à-dire à une production zéro de déchets nucléaires -puisque ingérables sérieusement- le CEDRA 52, aux côtés de ses homologues et de la Coordination nationale des collectifs, accentue l'information vers les populations et la pression vers les élus :

- actions tout au long du parcours du train de poisons nucléaires, ce week-end, La Hague-Gorleben (Allemagne) : d'où sortent ces déchets, ingérables, puisque le nucléaire est "propre" ?
 - soutien, ce lundi, aux "4 jeunes inculpés de Bure" devant le tribunal de Bar-le-Duc : quand Andra tombe le masque
 - AG décisionnelle ce week-end à Bar-le-Duc de la Coordination nationale de tous les collectifs : campagnes à venir dont celles vers les candidats aux élections
 - préparation active des manifestations du 17 mars 2007 pour sortir du nucléaire : à Strasbourg pour les collectifs Bure-Stop
-

Déchets nucléaires : le site de Soulaines (Aube) est radioactif (étude)

07/11/2006 - AFP

Le site de stockage de déchets nucléaires de Soulaines dans l'Aube rejette des substances radioactives, selon une étude indépendante présentée mardi à la presse et dont les commanditaires dénoncent un "mensonge" des autorités. "Dès l'ouverture (en 1992), on peut démontrer qu'il y a eu des rejets radioactifs liquides et gazeux", a indiqué Michel Marie, du Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs (Cedra, à l'origine de l'étude).

"Dans l'enquête publique avant l'ouverture, on a vendu ce site à la population en lui certifiant qu'il n'y aurait pas de rejets radioactifs", a-t-il ajouté, évoquant un "mensonge". Le site de Soulaines a pris le relais de celui de La Hague pour le stockage des déchets de faible et moyenne activité. "On voudrait calculer l'impact sanitaire du site de Soulaines. Or les chiffres de l'Andra (ndlr: Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, qui gère le site) ne sont pas exhaustifs", a-t-il souligné.

"Il y a toute une série de points sur lesquels les informations ne sont pas correctes", a indiqué l'auteur de l'étude, Bruno Chareyron, ingénieur en physique nucléaire et membre de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad). Un responsable de l'Andra, Francis Chastagner, a répondu à la presse qu'il y avait "des rejets mais en-dessous des normes". En mai, Greenpeace avait dénoncé "une contamination non-expliquée de la nappe phréatique sous le site de Soulaines".

L'étude a été présentée à une commission du conseil régional de Champagne-Ardenne qui "est d'accord pour poursuivre des études complémentaires sur le site de Soulaines", selon M. Marie.